



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

epost Connect only
Connexion postal seulement

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Systems Software Procurement Division / Division des
achats des logiciels d'exploitation
Terrasses de la Chaudière
4th Floor, 10 Wellington Street
4th étage, 10, rue Wellington
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet Enterprise Fraud Management	
Solicitation No. - N° de l'invitation B7310-190250/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client B7310-190250	Date 2020-04-08
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EE-067-37544	
File No. - N° de dossier 067ee.B7310-190250	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-05	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pignat, Michael	Buyer Id - Id de l'acheteur 067ee
Telephone No. - N° de téléphone (873) 354-4163 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

epost Connect only
Connexion postel seulement

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Systems Software Procurement Division / Division des
achats des logiciels d'exploitation
Terrasses de la Chaudière
4th Floor, 10 Wellington Street
4th étage, 10, rue Wellington
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet Enterprise Fraud Management	
Solicitation No. - N° de l'invitation B7310-190250/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client B7310-190250	Date 2020-04-08
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG	
File No. - N° de dossier 067ee.B7310-190250	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-05	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pignat, Michael	Buyer Id - Id de l'acheteur 067ee
Telephone No. - N° de téléphone (873) 354-4163 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

DEMANDE DE PROPOSITIONS MODIFICATION 001

La présente modification vise à :

1. Modifier la demande de propositions de manière à y inclure les accords commerciaux applicables.
2. Répondre aux questions des soumissionnaires.

1. Modifier la demande de propositions de manière à y inclure les accords commerciaux applicables.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, section 1.2 – Sommaire

INSÉRER :

Le besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (EU) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

2. Répondre aux questions des soumissionnaires

QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. On indique que l'agent de surveillance ne peut pas être installé périphérique de l'utilisateur/le point final? Pourriez-vous confirmer qu'un agent de surveillance peut être installé sur les serveurs pris en compte dans la portée?
- R1. Non les serveurs d'application ne doivent pas être touchés; un agent de surveillance ne peut donc pas y être installé.
- Q2. Est-ce qu'IRCC estime qu'envoyer les registres d'application et de base de données à la solution du fournisseur constitue une modification, un remaniement ou un recodage? Dans l'affirmative, veuillez préciser les préoccupations ou le raisonnement liés à cette restriction pour que nous puissions mieux comprendre pourquoi IRCC a choisi de se concentrer uniquement sur les données de session.
- R2. La présente demande de propositions vise à mettre en œuvre une solution pour surveiller l'activité des utilisateurs en lien avec l'application. L'acquisition d'une autre solution – Gestion des informations et des événements de sécurité (GIES) est prévue dans le cadre d'un futur processus concurrentiel d'appel d'offres public distinct.

- Q3. Est-ce qu'IRCC a effectué des saisies de paquets pour cette session de données afin de déterminer si les actions qu'il aimerait saisir et surveiller sont réellement visibles (identifiables) dans les données de la session?
- R3. IRCC n'a pas effectué la saisie de paquets en vue de déterminer si les actions qu'il voulait saisir étaient en effet visibles (identifiables) dans les données de la session. Il s'agissait plutôt de faire en sorte que le fournisseur travaille avec les analystes des systèmes opérationnels à l'identification des actions requises dans les sessions qui correspondent aux cas d'utilisation.
- Q4. Est-ce que la circulation des données provenant des utilisateurs finaux est chiffrée? Si oui, IRCC pourrait-il préciser davantage quelles données dans le déroulement de session sont chiffrées par rapport à celles qui ne le sont pas? Tout renseignement à ce sujet serait utile pour veiller à ce que la solution soit suffisamment visible pour respecter les exigences définies par IRCC.
- R4. Toutes les sessions de données sont chiffrées.
- Q5. Est-ce que la circulation des données provenant des utilisateurs administratifs est chiffrée? Si oui, IRCC pourrait-il préciser davantage quelles données dans le déroulement de session sont chiffrées par rapport à celles qui ne le sont pas? Tout renseignement à ce sujet serait utile pour veiller à ce que la solution soit suffisamment visible pour respecter les exigences définies par IRCC.
- R5. Toutes les sessions de données sont chiffrées.
- Q6. Le scénario de démonstration 3 comprend une exigence selon laquelle la solution permettrait de détecter si un utilisateur final effectué une saisie d'écran des données d'application. Est-ce qu'IRCC s'attend à ce que cette activité du bureau puisse être saisie au moyen d'un dispositif TAP réseau? Dans l'affirmative, IRCC peut-il décrire la source des données et leur destination?
- R6. La « saisie d'écran » dont il est question dans le scénario de démonstration 3 se rapporte à la fonction de « capture d'écran » du SMGC, qui peut être effectuée dans l'application. Nous ne faisons pas allusion aux captures d'écran du SE.
- Q7. IRCC peut-il confirmer que l'industrie a été consultée afin de valider le concept de cette solution? Dans l'affirmative, IRCC a-t-il mis à l'essai des solutions de FEO par rapport aux exigences?
- R7. Pas directement. Le client a communiqué avec un autre ministère fédéral au sujet d'un besoin semblable pour une solution logicielle. L'autre ministère a émis une demande de renseignements puis une demande de propositions en vue d'acquiescer à une solution logicielle.

- Q8. Les solutions de fraude des entreprises reposent sur des données et des capacités analytiques avancées qui tirent parti de l'apprentissage automatique. Ces capacités continueront d'évoluer considérablement pendant la durée du contrat initial et des périodes d'option éventuelles. Le nuage offre une solution idéale pour qu'IRCC et d'autres ministères puissent accélérer la prestation de la solution, en plus d'en réduire les risques connexes, la faire évoluer, l'améliorer et/ou l'adapter pour les ministères qui pourraient avoir des besoins semblables mais non identiques à ceux d'IRCC. Le nuage offre également la puissance de calcul nécessaire pour s'adapter à l'évolution de la demande. Compte de la politique « Informatique en nuage d'abord » du gouvernement du Canada et du fait que plusieurs fournisseurs de services infonuagiques sont en mesure de respecter les exigences de l'Énoncé des travaux, y compris la capacité d'héberger des charges de travail de niveau Protégé, SPAC modifiera-t-il toutes les exigences qui visent à empêcher la mise en œuvre du nuage et/ou l'hébergement de la solution sur place?
- R8. Les solutions fondées sur l'infonuagique ont été écartées pour plusieurs raisons. Voici les principales raisons :
Déplacer la circulation de données de la session utilisateur vers la solution infonuagique aux fins d'utilisation par la solution de GFE occasionnerait des coûts.
Il y aurait également des frais supplémentaires (à l'intérieur du gouvernement, propre au courtier infonuagique) liés à l'activité de nuage.
IRCC n'a pas suffisamment évolué sur le plan de la mise en œuvre de services infonuagiques.
- Q9. L'État pourrait-il indiquer si un contrat a été attribué dans le cadre de la demande de soumissions B7310-190250/A? Dans l'affirmative, pourrait-il fournir le nom de l'entrepreneur retenu? Si aucun contrat n'a été attribué, l'État pourrait-il en indiquer les motifs aux fournisseurs intéressés dans le cadre de la demande de soumissions B7310-190250/B? Le processus d'approvisionnement a-t-il été annulé après la date de clôture, ou est-ce plutôt parce que l'État n'a reçu aucune réponse viable de la part de l'industrie?
- R9. Aucun contrat n'a été attribué dans le cadre de la demande de soumissions B7310-190250/A, car aucune soumission n'a été retenue à la suite du processus d'appel d'offres.
- Q10. IRCC accepterait-il d'inclure ses sources de registre? Pourquoi s'agit-il uniquement d'un pivot au dispositif TAP réseau?
- R10. Les registres seront traités au moyen d'un système distinct (Gestion des informations et des événements de sécurité [GIES]). Les dispositifs TAP réseau sont nécessaires du fait que nous ne pouvons pas modifier le système actuel, qui comprend les applications du client sur les serveurs. De plus, nous ne pouvons pas contrôler la plupart des bureaux; nous ne sommes donc pas en mesure de doter ces emplacements des applications du client.
- Q11. Prévoit-on adopter une solution unique ou d'une approche multi-fournisseurs?
- R11. Il s'agit d'adopter une solution unique.

- Q12. IRCC a-t-il rencontré un fournisseur d'analyses de réseau ou a-t-il réalisé des essais, ce qui aurait influencé sa décision?
- R12. IRCC n'a rencontré aucun fournisseur d'analyses de réseau et n'a réalisé aucun essai qui aurait influencé sa décision.